

Assurances

LES ASSURANCES SUR LA VIE

VI

Les exemples qui précèdent suffisent pour laisser entrevoir la multiplicité des combinaisons auxquelles se prête l'Assurance sur la vie. Toutes ces combinaisons donnent naissance à deux opérations identiques dans tous les cas. D'une part, l'assuré paie des primes annuelles ou une prime unique une fois donnée. D'autre part l'assureur verse un capital ou une rente, lorsque se sont réalisées des conditions bien définies d'avance. Il doit y avoir naturellement, entre ces deux opérations, l'équivalence qui existe toujours entre la marchandise et son prix d'acquisition. Comment établir cette équivalence? En d'autres termes, comment déterminer la prime qu'il faut payer pour acquérir un capital ou une rente de 100 dollars dans chacune des combinaisons usitées?

Ce calcul est du ressort des actuaires. Il s'appuie sur trois éléments distincts: la table de mortalité, le taux d'intérêt et le chargement, dont nous allons essayer l'indiquer brièvement le rôle et l'emploi respectifs.

La table de mortalité est un instrument fort simple. Etant donné un groupe de 1,000, 10,000, 100,000 ou 1 million d'individus pris arbitrairement à l'époque de leur naissance la table indique uniquement combien il reste en moyenne de ces individus vivants à l'âge de 1 an, 2 ans, etc., jusqu'à ce que le dernier ait succombé, ce qui arrive habituellement entre 100 et 110 ans. Nous n'entreprendrons point de décrire comment s'établit une table de ce genre; c'est là une opération très délicate, qui nécessite des opérations fort nombreuses et faites avec grand soin, suivies de calculs d'ajustement très compliqués.

Mais, sans avoir même étudié cette question, on comprend facilement que les résultats dépendent d'éléments multiples et variables, dont les principaux sont la profession, le lieu de séjour des personnes soumises à l'observation, ainsi que l'époque à laquelle cette observation a été faite. Aussi les tables de mortalité sont-elles nombreuses et quelques-unes diffèrent beaucoup de certaines autres. Il faut donc faire entre elles un choix judicieux, avant de les utiliser. Pour rendre ce choix immédiat, les compagnies d'assurances anglaises, allemandes, américaines et françaises ont construit des tables d'après les observations

The Accident & Guarantee Co'y.

OF CANADA

185 rue St-Jacques, MONTREAL.

Capital autorisé . . . \$1,000,000.00
 " souscrit . . . 250,000.00
 Payé en espèces . . . 45,000.00
 Réserve . . . 5,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposé chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583.00

FRKD. E. NELSON, Président.
 JAMES MORGAN, Vice-Président.
 JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.
 G. I. GODDARD, Directeur Gérant.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.

(ETABLIE 1853)

The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,
39 rue St-Sacrement, Montréal.

La Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE—VIE.

Capital Autorisé, 1,000,000

Bureau Chef: 26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TEL. BELL MAIN 4033.

G. N. DUCHARME, Président.
 HON. J. A. OUMET, 1er V.-Président.
 HON. F. L. BEIQUE, 2me V.-Président.
 HON. R. DANDURAND.
 HON. N. PERODEAU.
 E. P. LACHAPELLE.
 J. E. BEDARD, C. R.
 N. A. BELCOURT, C. R.
 H. BOIRASSA, M. P., Sec.-Trésorier.
 F. BONHOMME, Gérant Général.

On demande des agents actifs pour la Province de Québec; bonnes références exigées.

SOYEZ FIN

Ne gaspillez pas les pièces blanches qui restent dans votre gousset à la fin de la semaine. Appliquez-les à l'achat d'un contrat à la COMPAGNIE DE CRÉDIT DU CANADA, et vous vous en trouverez bien. Pour renseignements, adressez-vous par carte postale à la Compagnie, 107 rue St-Jacques, chambres 69 et 69a.

On demande des Agents.

provenant de leurs propres assurés. Des tables établies dans ces conditions ne peuvent manquer de reproduire très exactement la mortalité de la catégorie de population dans laquelle se recrute la clientèle des assureurs.

Avec une table de mortalité bien appropriée aux circonstances dans lesquelles on opère, il est évidemment facile de prévoir combien de personnes survivront, dans un nombre d'années fixé, parmi celles qui composent un groupe actuellement existant. Cette prévision permet à l'assureur d'évaluer les charges auxquelles il devra faire face chaque année, par suite des engagements pris par lui envers les assurés. Bien entendu, une pareille évaluation ne peut se faire que pour un groupe suffisamment nombreux; si cette condition n'était pas remplie, le hasard seul entrerait en jeu.

Connaissant les charges probables qu'il devra supporter chaque année, l'assureur n'a qu'à les évaluer aux primes que les assurés lui verseront. Mais naturellement, l'égalité doit être obtenue en tenant compte des intérêts produits par les primes payées, jusqu'à l'époque où le capital sera versé. Ici se pose donc un problème très délicat. A quel taux doit-on calculer ces intérêts? En d'autres termes, quel sera le taux des revenus que l'assureur pourra tirer de ses placements? Il est impossible de répondre à cette question d'une manière précise.

Le taux de l'intérêt varie dans des proportions considérables, suivant l'état des affaires politiques et commerciales. Ces variations ne peuvent d'ailleurs être prévues d'avance. Le loyer de l'argent a diminué en certains pays de moitié en un quart de siècle. Aussi la mobilité du taux des placements conduit-elle à modifier de temps en temps la valeur des primes d'assurance sur la vie, qui suivent les principales fluctuations.

VII

Connaissant les chances qu'il a de payer, à telle ou telle époque, les sommes convenues, ainsi que le taux admis pour ses placements, l'assureur peut très aisément calculer le prix auquel lui reviendra la garantie qu'il donne. C'est là un simple calcul algébrique élémentaire. Le prix ainsi déterminé reçoit le nom de prime pure ou prime nette. En se bornant à percevoir cette prime telle quelle, l'assureur pourrait faire face exactement aux charges assumées par lui, s'il n'avait pas aussi à solder les frais nécessités par l'exercice de son industrie.

Ces frais sont multiples. Les uns existent dans tous les genres d'industrie ou de commerce; ce sont les frais d'administration proprement dits: traitements du personnel employé dans les bureaux, loyer du siège social, impôts de toute na-